SOCIÉTÉ DES MUSÉES DE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL (NON VÉRIFIÉ)

POUR LE TRIMESTRE AYANT PRIS FIN LE 30 SEPTEMBRE 2015

30 septembre 2015

La présente section du rapport financier trimestriel présente le compte rendu de la direction concernant le rendement financier de la Société au cours du deuxième trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2015. Veuillez la lire parallèlement aux états financiers trimestriels de la Société, présentés à la section suivante.

BILAN FINANCIER

Voici un résumé des activités financières pour le deuxième trimestre de 2015-2016 :

Survol

Le 12 septembre 2015, le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada a tenu son premier Baconpalooza, un événement visant à célébrer les plaisirs du bacon. Dans le cadre de cet événement, les participants ont pu visiter certains des camions de cuisine les plus populaires de la ville ainsi que des tentes à bière et à cocktails, et assister à des démonstrations de cuisine du bacon faites par des chefs célèbres ainsi qu'à un spectacle en soirée donné par un groupe de musique d'Ottawa gagnant d'un prix Juno. L'événement Baconpalooza était commandité par Bell Média, Clocktower Brew Pub, Ottawa Marriott, Seed to Sausage, The Fireplace Center and Patio Shop et Koffman Sign. Les profits ont été versés à la Fondation du Musée.

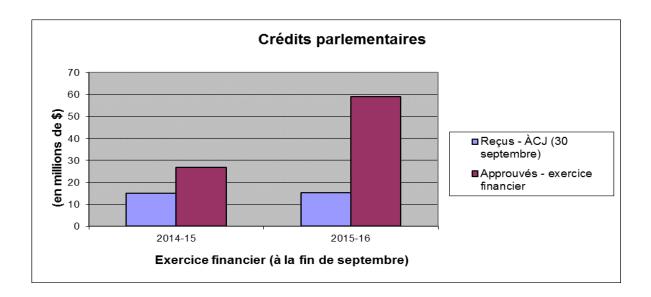
Le 3 juillet 2015, la Société a annoncé que la nouvelle exposition interactive Star Trek : L'expérience Académie de Starfleet sera présentée en grande première au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada à compter de mai 2016. Cinq mois plus tard, l'exposition entamera sa tournée mondiale. L'exposition, qui est produite par EMS Entertainment, le chef de file des expositions interactives d'immersion, en vertu d'une licence accordée par CBS Consumer Products, propose aux nouveaux cadets une expérience d'immersion « Trek Tech » unique en son genre. Après une période d'orientation, les visiteurs suivent une simulation de programme de formation rigoureux comprenant des cours de sciences, de génie, de médecine et de commandement, afin d'obtenir leur diplôme et d'accéder à la passerelle d'un vaisseau spatial actif.

Le Musée des sciences et de la technologie du Canada sera fermé jusqu'en 2017 du fait que des rénovations importantes y sont effectuées. Pendant la fermeture, les artefacts, les programmes pédagogiques, les activités et les démonstrations du Musée sont présentés à divers endroits afin de partager le riche héritage du Canada en matière d'innovation et de continuer à susciter l'intérêt des jeunes pour les sciences, la technologie, le génie et les mathématiques. Par exemple, le vendredi 21 août, des représentants du Musée des sciences et de la technologie du Canada, ainsi que certains de leurs collègues des deux musées qui lui sont affiliés, sont descendus dans les rues du centre-ville d'Ottawa afin de présenter des faits scientifiques amusants aux Ottaviens et aux touristes. Les employés ont expliqué certains mystères de la science dans le contexte de l'exploration spatiale et de l'agriculture.

30 septembre 2015

Crédits parlementaires

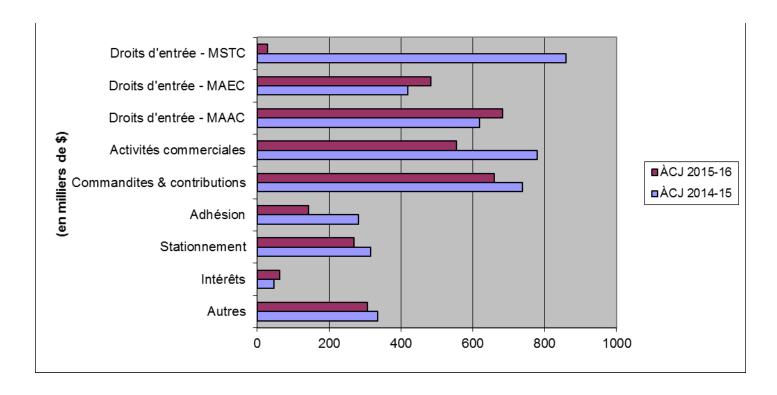
Le total des crédits parlementaires, d'une somme de 7,7 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015-2016 (7,6 M\$ en 2014-2015), est reporté dans les états de la Société selon la comptabilité d'exercice. Pour l'exercice financier 2015-16, le total des crédits parlementaires approuvés est de 59,1 millions de dollars (26,9 millions de dollars en 2014-15) qui comprend un montant de 32,2 millions de dollars approuvés pour le projet de renouvellement du MSTC.



Produits d'exploitation

La génération de revenus reste une priorité pour la Société, et ce, dans le but de contrer la montée des coûts d'exploitation. À la fin de septembre 2015, les revenus de la Société ont diminués de 1,2 M\$ de dollars comparativement aux deux premiers trimestres l'année dernière. Même si MAEC et MAAC génèrent des nombres record, ceci n'est pas suffisant afin de contrer la diminution des revenus qui peut être largement attribuée au fait que MSTC et sa boutique ont été fermées depuis septembre 2014.

30 septembre 2015



Dépenses d'exploitation

Les dépenses totales de la Société ont atteint 8,5 M\$ au deuxième trimestre de 2015-2016 (9,3 M\$ en 2014-2015); les ressources humaines totalisant 4,5 M\$ (5,0 M\$ en 2014-2015) et les coûts liés aux édifices totalisant 3,0 M\$ (3,4 M\$ en 2014-2015), représentant les deux principaux secteurs de dépenses.

La fermeture du Musée des sciences et de la technologie du Canada en septembre 2014 pour entreprendre des travaux de rénovations, de nettoyage et d'améliorations a contribué à des économies relativement importantes dans les coûts de personnel et par conséquent, à une diminution des revenus d'exploitation.

Dépenses en capital

Pour le deuxième trimestre de 2015-2016, la Société a fait un investissement en immobilisations totalisant 1,0 M\$ (19 000 \$ en 2014-2015). La plupart de ces investissements sont relatifs au projet de renouvellement du MSTC actuellement en cours.

30 septembre 2015

ANALYSE DU RISQUE

Dans son rapport annuel de 2014-2015, la Société a fait mention des défis qu'elle doit relever quant à ses établissements, aux ressources humaines et au financement.

La collection se trouve dans trois entrepôts loués qui sont remplis à 130 % de leur capacité, ce qui fait en sorte qu'il est difficile d'acquérir de nouveaux artefacts afin d'enrichir la collection. De plus, dans les bâtiments construits à des fins non spécialisées, il est difficile de contrôler adéquatement la température et l'humidité et leurs toits fuient. Ces bâtiments ne sont donc pas conçus pour préserver le patrimoine matériel du Canada, ce qui en accélère la détérioration. La Société poursuit ses efforts en vue d'obtenir des installations adéquates, afin de régler les problèmes liés aux bâtiments actuels qui ne respectent pas suffisamment les normes environnementales et dont les espaces d'entreposage sont saturés. La Société continue aussi à rénover ses infrastructures en réduisant les zones à risque élevé. Grâce à l'investissement annoncé de 80,5 millions \$ du gouvernement du Canada qui sera affecté au cours des trois prochains exercices, la Société a commencé à se pencher sur les questions liées au bâtiment du MSTC, y compris à la résolution des problèmes de moisissure, au renforcement parasismique de la structure du bâtiment et au remplacement du toit du Musée.

Pour ce qui est des défis en matière de ressources humaines, la Société continue de mettre l'accent sur la formation à l'interne et sur l'encadrement aux membres occupant des postes à risque. Une revue rigoureuse du plan de succession de la Société est déjà en cours.

La situation financière de la Société continue d'être l'une des principales préoccupations en raison de la hausse des coûts d'exploitation des installations et des dépenses d'immobilisation importantes. La nécessité de trouver une solution permanente pour financer les autres installations essentielles à l'accomplissement de notre mandat ne font qu'ajouter aux pressions déjà ressenties.

La Société a déjà mis en œuvre plusieurs stratégies de stabilisation des coûts au cours des trois derniers exercices financiers, dont le gel de la préparation de nouvelles expositions (sauf dans les cas de financement par des commanditaires ou d'un rendement monétaire garanti pour chaque dollar investi), le report des travaux d'entretien et de réparation des édifices, la prolongation de l'utilisation de matériel au-delà de sa durée de vie utile, et la mise en place de programmes d'efficacité énergétique et de réduction des dépenses de personnel. Plus récemment, d'importantes réductions ont été faites dans l'exploitation du musée et des installations pour couvrir les pertes de recettes associées à la fermeture du MSTC. Ces initiatives de compression des coûts étant déjà en place, la Société s'acharne à affronter les pressions financières de façon à assurer la viabilité de l'organisation. Toutes ces initiatives ont permis de stabiliser les dépenses. Cependant, les fonds accumulés au cours des deux dernières années et les économies réalisées n'ont pas suffi à compenser les diminutions en matière de financement et la capacité de recapitaliser les immobilisations pour la viabilité à long terme.

En raison de sa situation financière, la Société continue de se concentrer principalement sur la production de recettes. La Société a étendu ses activités de diffusion avec le « Musée mobile », en plus d'allouer davantage de ressources aux activités de développement des affaires, notamment en matière de commandite. Même si ces initiatives sont synonymes de recettes pour la Société, elles ne permettent pas de compenser la hausse des coûts de fonctionnement. La Société continuera de chercher des moyens de générer des revenus.

États financiers

Rapport Financier Trimestriel (non vérifié)

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels

Alex Benay Le président-directeur général

Fernand Proulx Le chef de l'exploitation

Le 25 novembre 2015

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

Au 30 septembre

(en milliers de dollars)	2015	2014	
ACTIF			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 931	\$ 12 312	\$
Créances			
Ministères	348	190	
Clients	231	355	
Stocks	438	456	
Frais payés d'avance	521	203	
	30 469	13 516	
Collection (note 4)	1	1	
Immobilisations	64 060	63 077	
	94 530	\$ 76 594	\$
PASSIF			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer			
Ministères	251	\$ 873	\$
Salaires à payer et autres	2 695	1 958	
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	273	329	
Apports reportés et produit reporté	22 071	6 304	
	25 290	9 464	
Avantages sociaux futurs	204	236	
Avance à long terme (note 5)	4 533	4 533	
Apports reportés liés aux immobilisations	50 237	49 149	
	80 264	63 382	
ACTIF NET			
	4 164	3 110	
Non affecté			
	10 102	 10 102	
Non affecté Investissement en immobilisations	10 102 14 266	 10 102 13 212	

ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

	T2	T2	ACJ	ACJ	
(en milliers de dollars)	2015	2014	2015	2014	
PRODUITS					
Exploitation (Tableau 1)	1 292	\$ 2 003	\$ 2 468	\$ 3 610	\$
Contributions (Tableau 1)	111	388	660	738	
Intérêts	17	25	59	61	
Total des produits	1 420	\$ 2 416	\$ 3 187	\$ 4 409	\$
CHARGES (Tableau 2)					
Préservation du patrimoine	956	1 033	1 980	2 032	
Diffusion des connaissances	2 713	3 119	5 332	6 384	
Services internes	1 804	1 806	3 574	3 603	
Installations	3 020	3 378	6 218	6 349	
Total des charges	8 493	9 336	17 104	18 368	
Déficit avant les crédits parlementaires	(7 073)	(6 920)	(13 917)	(13 959)	
Crédits parlementaires (note 6)	7 692	7 565	15 268	15 139	
Bénéfice net de la période	619	\$ 645	\$ 1 351	\$ 1 180	\$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

(en milliers de dollars)	T2 2015	T2 2014	ACJ 2015	ACJ 2014
Investissement en immobilisations au début de la période Investissement en immobilisations au cours de la période	10 102 \$	10 102 -	\$ 10 102 -	\$ 10 102 \$ -
Investissement en immobilisations à la fin de la période	10 102	10 102	10 102	10 102
Bénéfice net non affecté au début de la période	3 545	2 465	2 813	1 930
Bénéfice de la période	619	645	1 351	1 180
Bénéfice non affecté à la fin de la période	4 164	3 110	4 164	3 110
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	14 266 \$	13 212	\$ 14 266	\$ 13 212 \$

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

(en milliers de dollars)	T2 2015	T2 2014	ACJ 2015	ACJ 2014	
Activités de fonctionnement :					
Encaissements (clients)	1 572	\$ 1 956	\$ 3 191	\$ 4 302	\$
Crédits parlementaires reçus pour les dépenses d'exploitation	5 503	6 179	15 669	15 651	
Décaissements (fournisseurs)	(2 814)	(3 688)	(7 038)	(8 305)	
Décaissements (salaires et avantage sociaux)	(5 533)	(5 543)	(9 875)	(10 010)	
Apports affectés reçus	-	59	-	59	
Intérêts reçus	34	25	62	47	_
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 238)	(1 012)	2 009	1 744	
Activités d'investissement en immobilisations :	4		()		
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en	(1 017)	(19)	(2 033)	(106)	
immobilisations	(1 017)	(19)	(2 033)	(106)	
Activités de financement : Commandites reçues pour l'acquisition d'immobilisations Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition	-	-	492	-	
d'immobilisations	12 927	19	19 424	106	
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	12 927	19	19 916	106	
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de					
trésorerie	10 672	(1 012)	19 892	1 744	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	18 259	13 324	9 039	10 568	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	28 931	\$ 12 312	\$ 28 931	\$ 12 312	\$

30 septembre 2015

Les états financiers trimestriels de la Société des musées de sciences et technologies du Canada doivent être lus de concert avec les états financiers annuels vérifiés les plus récents ainsi qu'avec le compte rendu faisant partie du rapport financier trimestriel.

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie a été constitué le 1er juillet 1990 en vertu de la Loi sur les musées, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques et n'est pas assujetti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Tel que le mentionne la Loi sur les musées, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom de la Société des musées de sciences et technologies du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la Société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la Société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de sécurité. Elle comprend également une partie considérable des charges d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la Société.

2. Conventions comptables

Les conventions comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

30 septembre 2015

Ces états financiers ont été préparés en accordance avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 du PSAS. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, à des effets garantis par les gouvernements et à des effets commerciaux cotés A++ par la Société canadienne d'évaluation du crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés se présentent des crédits non utilisés et des contributions reportées des individus et des entreprises pour une fin déterminée.

(c) Créances

Les créances sont comptabilisées en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats, dans les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, alors que la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été

30 septembre 2015

crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de dépense dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans
Logiciels	5 ans
Expositions permanentes (note 3)	5 à 10 ans
Matériel	5 à 12 ans

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les dépenses de l'année où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, comme le prévoyaient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités était comptabilisé au fur et à mesure que les employés rendaient les services nécessaires pour les gagner. La Société a modifié cette indemnité à compter du 11 mai 2012, et ce, pour tous les employés. L'accumulation des indemnités de départ a cessé à partir de cette date. Par conséquent, les employés pouvaient choisir d'encaisser immédiatement les prestations acquises à cette date sous la forme d'un paiement comptant, continuer d'en différer le paiement jusqu'à la retraite, ou combiner les deux options en fonction des années de service continue au sein de la

30 septembre 2015

Société en date du 11 mai 2012. Au 31 mars, les montants non payés ont été reportés et sont recalculés chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont comptabilisés dans l'état des résultats de façon systématique quand les indemnités de départ sont payées aux employés qui quittent la Société.

La Société continue d'octroyer des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. Le solde des crédits de congés de maladie inutilisés d'un employé est reporté jusqu'à ce que celui-ci quitte la Société. À la cessation des fonctions, l'employé n'a droit à aucun paiement à ce titre et la Société n'a plus aucune obligation à cet égard. La Société comptabilise le coût des congés de maladies futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction de l'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables, y compris les expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an, sont initialement comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière (note 3). Quand un achat est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur le bilan et comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats pendant la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Fonctionnement

Les revenus découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, les commandites, l'exploitation agricole et d'autres revenus. Ils sont constatés dans l'année au cours de laquelle la vente de produits est conclue ou au cours de laquelle les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions provenant des commandites reçues pour l'acquisition et la conception des expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an sont d'abord comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'apports reportés (note 3). Lorsqu'un achat est effectué, la partie des commandites utilisée pour ce faire est inscrite à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

30 septembre 2015

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus à l'état des résultats durant l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non restrictives sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et si la rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de la Société et que celle-ci aurait eu à les acheter autrement, sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services fournis par les bénévoles et les autres entités liées (note 8), ainsi que les objets donnés à la collection (note 4) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 30 septembre.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont reportés dans l'état des résultats. Les gains sont reportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitation et les pertes sont reportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les créances. Les passifs financiers comprennent l'avance à long terme, ainsi que les créditeurs et les charges à payer.

(k) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels susceptibles de devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future se produise ou ne se produise pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés. Si la probabilité est indéterminable ou si le montant ne peut être raisonnablement estimé, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

30 septembre 2015

(I) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux conventions comptables du secteur public canadien, applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations.

Les principales hypothèses concernant l'avenir et d'autres sources importantes d'incertitude concernant les estimations à la date de clôture, qui présentent un risque élevé d'occasionner un rajustement important des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant, sont analysées ci-dessous :

i) Durée de vie utile estimative des actifs

La durée de vie utile estimative des immobilisations se fonde sur les intentions de la direction en ce qui a trait au bien, à l'expérience historique relative au bien, aux plans internes de gestion des biens et à d'autres facteurs déterminés par la direction. La durée de vie utile est évaluée chaque année et toute modification est prise en compte de façon prospective.

Aucune autre hypothèse ou estimation comptable n'a été établie comme présentant un risque élevé d'occasionner un rajustement important des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant.

3. NOUVELLE NORME COMPTABLE

En 2014-2015, la Société a examiné son approche en matière de capitalisation des coûts des expositions permanentes et a conclu que celles-ci devaient être capitalisées. Par conséquent, elle a corrigé ses immobilisations et les contributions reportées liées aux immobilisations pour la période prenant fin le 30 septembre 2015. Le nouveau traitement comptable concernant les expositions permanentes a déjà été appliqué aux états financiers trimestriels. Par conséquent, les soldes comparatifs n'ont pas été redressés, car cette modification comptable n'a pas eu de répercussions sur les résultats nets de la Société.

4. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques [...] ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;
- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

30 septembre 2015

5. Avance à long-terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a aussi obtenu du financement en 2008 pour établir une fondation pour la Société des musées de sciences et technologies du Canada.

(en milliers de dollars)	2015	2014	
Financement pour la construction d'Installations génératrices de profit	4 208 \$	4 208 \$	
Financement pour l'établissement d'une fondation	325	325	
	4 533 \$	4 533 \$	

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet et le remboursement des fonds reçus pour établir la Fondation n'était pas prévu avant 6 ans suivant la date où la Fondation commence ses opérations. Au 30 septembre 2015 un mécanisme de remboursement doit encore être établi. La Société n'a pas d'intérêt à payer sur cette avance de fonds.

6. Crédits parlementaires

(en milliers de dollars)	2015	2014
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	21 641 \$	13 551 \$
	21 641 \$	13 551 \$
Crédits parlementaires reportés utilisés dans l'exercice	414	-
Crédits parlementaires approuvés au cours de l'exercice pour des		
dépenses d'acquisition d'immobilisations au cours d'exercice ultérieurs	(8 145)	-
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(400)	(106)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	1 758	1 694
Crédits parlementaires	15 268 \$	15 139 \$

7. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu depuis le 1er avril 2008. La Fondation est une entité juridique distincte de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et elle a pour mandat de recueillir des fonds qui seront tous utilisés pour des projets déterminés par la Fondation.

La Fondation recueille des fonds auprès de mécènes, de sociétés, d'associations et de la collectivité. Les contributions de la Fondation à la Société sont comptabilisées à titre de revenus de développement d'entreprise dans l'état des résultats.

30 septembre 2015

8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les opérations entre apparentés comprennent également les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société, ce qui incluent l'équipe de direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Société conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités et aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées, et ces transactions sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les opérations les plus importantes avec des parties liées comprennent les impôts fonciers et les frais d'avantages sociaux.

En outre, au cours de l'exercice, la Société a aussi reçu gratuitement des services d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du Bureau du vérificateur général du Canada. La location des édifices et des installations connexes du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale du Canada ainsi que les services de vérification ont été fournis gratuitement à la Société et ne sont pas présentés dans l'état des résultats de la Société.

9. Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, il arrive que diverses revendications ou actions judiciaires soient intentées contre elle. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société. Au 30 septembre 2015, une provision de 0,1 M\$ a été enregistrée (2014 : aucune provision comptabilisée). S'il y a lieu, l'effet final de ces revendications ou poursuites sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel elles pourront être déterminées.

10. Chiffres correspondants

Certains montants comparatifs ont été ajustés à la présentation du présent exercice.

TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 septembre

Produits d'exploitations

(en milliers de dollars)	T2	T2	ACJ	ACJ	
	2015	2014	2015	2014	
Droits d'entrée et programmes					
Sciences et technologie	17	\$ 534	\$ 28	\$ 860	\$
Aviation et espace	262	240	484	420	
Agriculture et alimentation	410	385	683	618	
Ventes dans les boutiques	187	272	335	516	
Location des installations et concessions	50	75	174	180	
Stationnement	141	183	269	315	
Adhésion	64	136	143	282	
Activités de la Ferme	89	90	180	195	
Expériences thématiques	31	58	45	83	
Divers	41	30	127	141	
TOTAL	1 292	\$ 2 003	\$ 2 468	\$ 3 610	\$

Contributions

(en milliers de dollars)	T2	T2	ACJ	ACJ	
	2015	2014	2015	2014	
Subventions et commandites	111	\$ 236	\$ 660	\$ 494	\$
Services fournis	-	93	-	185	
Contributions de la Fondation	-	59	-	59	
TOTAL	111	\$ 388	\$ 660	\$ 738	\$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 septembre

(en milliers de dollars)	T2	T2	ACJ	ACJ	
	2015	2014	2015	2014	
Coûts du personnel	4 518	\$ 4 979	\$ 9 144	\$ 9 984	\$
Amortissement des immobilisations	963	870	1 906	1 746	
Loyer d'immeubles	562	474	1 079	951	
Services professionnels et spéciaux	441	623	943	968	
Frais de gestion immobilière	283	400	614	760	
Impôt foncier	341	476	613	912	
Services publics	277	231	490	433	
Matériaux et fournitures	233	166	397	365	
Services de protection	143	193	356	364	
Conception et affichage	74	113	286	379	
Réparation et entretien des bâtiments	126	224	272	415	
Publicité	122	125	173	182	
Boutiques, cafétéria et commercialisation des produits	92	138	168	263	
Déplacements	91	42	151	106	
Réparation et entretien du matériel	48	74	129	152	
Communications	56	65	103	121	
Publications	49	49	86	82	
Fournitures et matériel de bureau	23	29	47	57	
Charges diverses	0	9	44	30	
Acquisition d'objets pour la collection	8	14	34	19	
Location de matériel	19	15	34	38	
Fret, messageries et camionnage	21	16	25	27	
Livres	3	11	10	14	
Total des charges	8 493	\$ 9 336	\$ 17 104	\$ 18 368	\$